

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

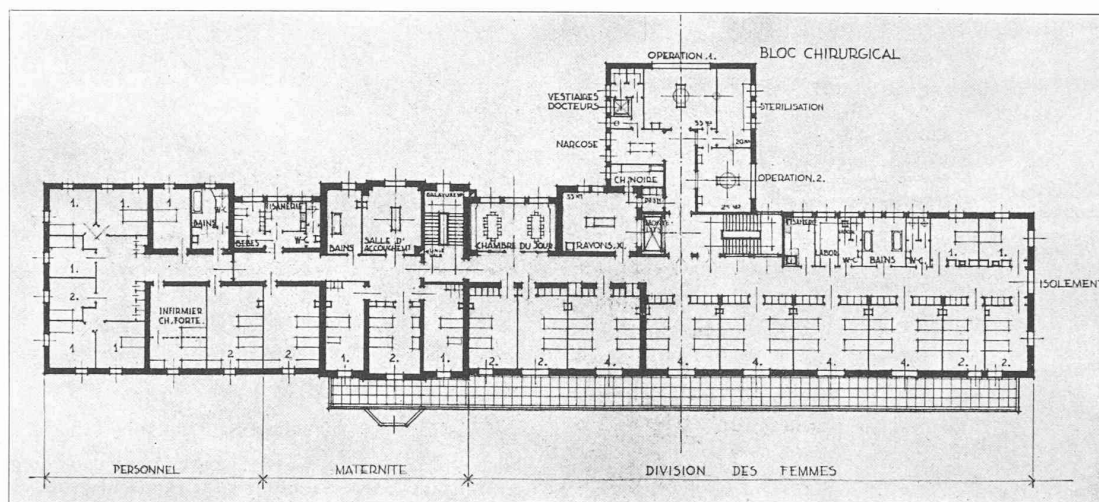
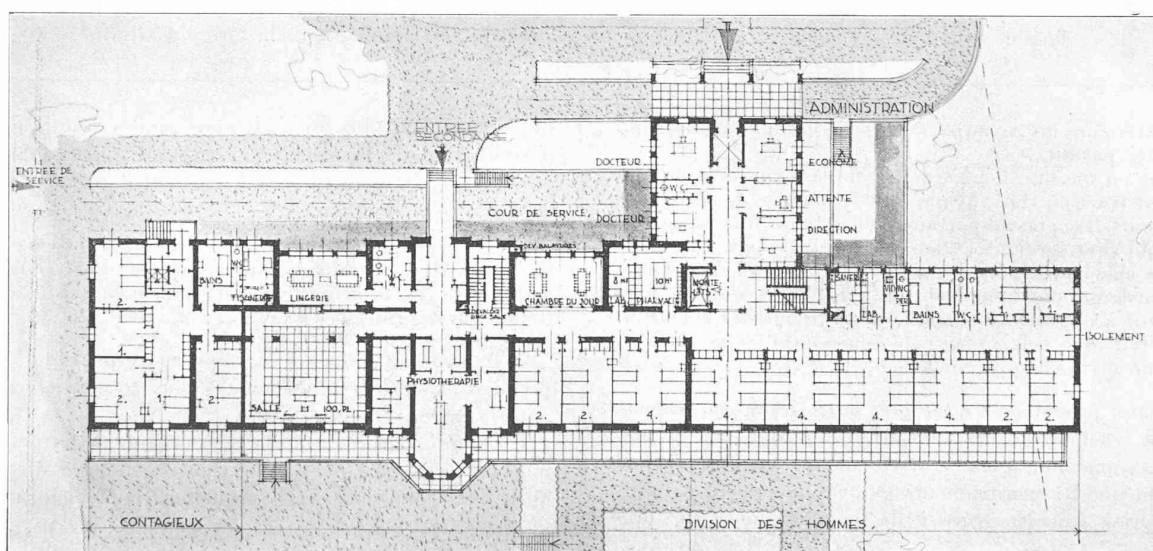
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR L'ÉTUDE DE L'AGRANDISSEMENT DE L'INFIRMERIE D'YVERDON

IV^{me} prix : M. André Duvoisin.Plan du 1^{er} étage. — 1 : 600.

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 600.

Et, pour terminer ce chapitre, une remarque pleine de bon sens :

« Un principe auquel le réceptionnaire intelligent doit se conformer est le suivant : le cahier des charges de la fourniture, avec toutes ses prescriptions, doit être interprété dans son esprit et non toujours à la lettre. En demeurant trop rigide et fidèle à l'interprétation littérale, on peut tomber dans le danger de refuser de bons éléments et d'en accepter, au contraire, de beaucoup plus mauvais que les premiers. »

L. DuBois.
(A suivre).

Cours de cadres de l'Institut psychotechnique de Lausanne.

Le prochain cours de cadres aura lieu les 23 janvier, 30 janvier, 6, 13, 20 février et 5 mars 1936 de 20 h. 15 à 22 h., et comportera le programme suivant :

Première leçon : a) La psychologie de l'homme. b) La façon d'observer l'homme au travail.

Deuxième leçon : a) Le rôle des aptitudes naturelles dans les professions. b) Les principes pédagogiques de la formation professionnelle.

Troisième leçon : a) La façon rationnelle de penser et de distribuer le travail. b) L'organisation de son propre travail.

Quatrième leçon : a) Attitude vis-à-vis des collègues, des supérieurs, des sous-ordres. b) Le chef dans ses attributions.

Cinquième leçon : a) L'exemple du chef. b) Quelques règles de conduite.

Sixième leçon : a) Discussion des travaux. b) La tâche supérieure du chef.

Les personnes qui s'intéressent à cette question sont priées de s'adresser directement à l'Institut psychotechnique, Champ de l'Air, Lausanne (tél. 28.000), qui fournira les renseignements désirés.